

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit REFINE® SG HERBICIDE

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000040

Numéro d'enregistrement de produit PCP #28285

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme herbicide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant

FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident,appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Thyroïde, Système nerveux)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version
1.2

Date de révision:
03/07/2025

Numéro de la FDS:
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Déclarations sur les risques : H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les poussières.
Intervention:
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tribenuron-methyl	Tribenuron-methyl	101200-48-0	16.67
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	33.33

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Retirer la victime de l'exposition et ensuite, allonger-la en position de réanimation.
Appeler immédiatement un médecin.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Garder la personne tranquille.
Maintenir au chaud et dans un endroit calme.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirez les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.
Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
oxydes de soufre

- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables.
Ne pas inhaller les vapeurs/poussières.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version
1.2

Date de révision:
03/07/2025

Numéro de la FDS:
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage
sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire
sur les conditions d'entreposage

: Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.
Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

D'autres informations sur la
stabilité du stockage

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type

: Type protégeant des particules

Protection des mains
Matériau

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques

: L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version
1.2

Date de révision:
03/07/2025

Numéro de la FDS:
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Protection de la peau et du corps	: Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau en fonction de l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pendant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition excessive ou prolongée, une combinaison de stratifié barrière peut être nécessaire.
Mesures de protection	: Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit. Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: solide
Forme	: granuleux
Couleur	: brun pâle
Odeur	: légère, acide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Seuil de l'odeur	: Sans objet Donnée non disponible
pH	: 9.2 - 9.8 (20 °C) Concentration: env. 10 g/l 1 %
Point/ intervalle de fusion	: Non disponible pour ce mélange.
Point/intervalle d'ébullition	: Décomposition
Point d'éclair	: Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non disponible pour ce mélange.
Pression de vapeur	: Non disponible pour ce mélange.
Densité de vapeur relative	: Non disponible pour ce mélange.
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 692 kg/m ³ tassé
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Non disponible pour ce mélange.
Température d'auto-inflammation	: 385 °C
Température de décomposition	: Non disponible pour ce mélange.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Sans objet
Propriétés explosives	: Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Produits incompatibles	: Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: méthode de la dose fixe Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 402 de l'OECD Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5,000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.14 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

Composants:

Tribenuron-methyl:

Espèce : Lapin
Évaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Thifensulfuron-methyl:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même)

Composants:

Tribenuron-methyl:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: Peut provoquer une légère irritation. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Thifensulfuron-methyl:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Évaluation	: Pas un sensibilisateur cutané.
Méthode	: US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600
Résultat	: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même)

Composants:

Tribenuron-methyl:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Évaluation	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: Provoque une sensibilisation de la peau.

Thifensulfuron-methyl:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 429 de l'OECD
Résultat	: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Génotoxicité in vitro : Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pas de toxicité pour la reproduction
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus., N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Produit:

- Remarques : Se reporter aux données sur la toxicité aiguë et/ou la toxicité par doses répétées pour plus d'informations sur les organes cibles si applicable.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Espèce : Lapin
LOAEL : 80 mg/kg
Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.
Remarques : Augmentation de la mortalité ou réduction de la survie

Thifensulfuron-methyl:

- Espèce : Rat
LOAEL : env. 200 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.
Symptômes : Perte de poids corporel

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Composants:

Tribenuron-methyl:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 130 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 130 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0029 mg/l Point final: Fronde Durée d'exposition: 14 d Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2 Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 0.16 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Méthode: Directives du test 207 de l'OECD BPL: oui Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les organismes terrestres	: DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 112.2 µg/bee Durée d'exposition: 48 h Point final: Toxicité aiguë par voie orale Méthode: Directives du test 213 de l'OECD BPL: oui Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version
1.2

Date de révision:
03/07/2025

Numéro de la FDS:
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

terne.

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

Méthode: Directives du test 214 de l'OECD

BPL: oui

Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): > 320 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 894 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0208 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

CE50 (Lemma gibba (lentille d'eau)): 0.00424 mg/l
Durée d'exposition: 14 d
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 114 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 560 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 41 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3.2 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Remarques: Diététique

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 98.4 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 9.1 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Thifensulfuron-méthyl:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo gairdneri): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 250 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 470 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Salmo gairdneri): 250 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg
- Toxicité pour les organismes : DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

terrestres

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 7.1 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par contact

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistante et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Biodégradabilité : Biodégradation: 29.4 %
Durée d'exposition: 28 d

Thifensulfuron-methyl:

- Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

- Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Tribenuron-methyl:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38

Thifensulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 1
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

Thifensulfuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 28.3, log Koc: 1.45
Remarques: Hautement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement
Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.
Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

- No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
- Classe : 9
Risque subsidiaire : ENVIRONM.
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3077
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
- Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

- No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

	(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Non en conformité avec les inventaires
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: Non en conformité avec les inventaires
DSL	: Ce produit contient des substances chimiques exemptées des exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.
ENCS	: Non en conformité avec les inventaires
ISHL	: Non en conformité avec les inventaires
KECI	: Non en conformité avec les inventaires
PICCS	: Non en conformité avec les inventaires
IECSC	: Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	: Non en conformité avec les inventaires
TECI	: Non en conformité avec les inventaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire; Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

PRUDENCE

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes., Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique